



PIERRE LELLOUCHE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
CHARGE DU COMMERCE EXTERIEUR

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 mars 2012
N°546

Volontariat International en Entreprise (V.I.E) : Pierre LELLOUCHE remet le Grand Prix V.I.E Monde, lance le V.I.E Pro et accueille six nouveaux signataires du Pacte Export

A l'occasion du 12^{ème} anniversaire de la loi du 14 mars 2000 instituant le Volontariat International en Entreprise (V.I.E), le Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Pierre LELLOUCHE, a remis mardi les Grands Prix V.I.E aux entreprises et partenaires qui ont œuvré le plus activement au développement de ce dispositif et a distingué un jeune volontaire du Grand Prix V.I.E Monde.

Il a signé en outre avec le ministère de l'enseignement supérieur, la Conférence des présidents d'université, le MEDEF, la CGPME et le Cercle Magellan la convention qui instaure le VIE Pro : cette formule nouvelle vise à démocratiser le dispositif du VIE en permettant à des jeunes de niveau Bac +2 de préparer une licence professionnelle et d'effectuer un VIE à l'étranger.

A cette occasion, Pierre LELLOUCHE a souligné le chemin parcouru depuis un an pour mobiliser l'ensemble des acteurs, Etat, régions, universités, grandes entreprises, au profit de l'internationalisation des PME. Outre la convention VIE pro, l'engagement des grands groupes s'est concrétisé par la signature du Pacte Export par six nouveaux membres : Astrium, Bombardier Transport France, Cassidian, ONET, SNCF et Vinci se sont ainsi engagés aux côtés des 13 premiers groupes signataires à aller plus loin dans la solidarité avec leur tissu de sous-traitants pour les emmener à l'export.

Le Volontariat International en Entreprise est un dispositif de soutien aux entreprises exportatrices françaises géré par UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises. Il permet aux entreprises françaises de confier à un jeune, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite de 2 ans. Depuis le lancement de cette formule, plus de 35 000 volontaires sont partis à l'étranger pour le compte de 4 336 entreprises.



A l'occasion des 12 ans de ce dispositif très opérationnel, le Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Pierre LELLOUCHE a décerné les Grands Prix V.I.E. Un jury composé de représentants de la Direction générale du Trésor, du Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF) et d'UBIFRANCE, a distingué des entreprises, une collectivité locale, une fédération professionnelle et un jeune volontaire pour leur engagement et leur apport au Volontariat International en Entreprise, dans 6 catégories :

- **Le Prix des Fédérations professionnelles** a été remis à la **Fédération des Industries Mécaniques**, qui a pris en charge 55 missions à temps partagé pour le compte de ses adhérents depuis 2001
- **Le Prix du plus grand utilisateur de VIE (PME)** a été remis à la société **Texdecor**, spécialisée dans les produits de décoration haut de gamme, qui s'est attaché les services de 105 V.I.E
- **Le Prix du portage PME** a été attribué au **Groupe Total** qui a hébergé dans ses filiales 200 V.I.E pour le compte de PME
- **Le Prix des régions** a été attribué au **Conseil Régional des Pays de la Loire** qui a subventionné 364 missions de V.I.E depuis 2006 au bénéfice de plus de 300 entreprises
- **Le Prix du plus grand utilisateur de VIE (grand groupe)** a été décerné à la **Société Générale** qui a envoyé 2205 V.I.E en mission depuis 2001

Enfin, **le Grand Prix V.I.E Monde** a été décerné à **Rémi Campagne**, jeune ingénieur de 26 ans, pour son implication dans le développement de la société MAGELLIUM au Royaume-Uni au cours de son V.I.E.

Contact presse : Franck ALLISIO ; 01 53 18 41 93